PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté

Affaire suivie par : Katy POJER
Service Biodiversité Eau Patrimoine
Département Eau et Milieux Aquatiques
Tél fixe: 03 39 59 63 39 / Mobile : 07 60 53 73 42
Courriel : katy.pojer@developpement-durable.gouv.fr

Dijon, le 19 DEC. 2024

Compte Rendu du Comité Régional de l'Eau du 05 décembre 2024

L'ensemble des présentations et documents est disponible sur la page Internet du site de la DREAL : https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/quatrieme-comite-regional-de-l-eau-a10954.html

INTRODUCTION

Paul Mourier, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, rappelle que le sujet de l'eau est essentiel, vital et que c'est par une approche partenariale que la question de l'eau sera résolue. Il annonce son investissement personnel sur ce sujet.
La restauration des milieux naturels et particulièrement des milieux humides est un axe essentiel pour à la fois lutter contre les inondations et préserver la ressource en eau. C'est l'un des 7 axes prioritaires de la déclinaison régionale du plan eau qui a été construite dans le cadre de ce Comité Régional de l'Eau. Il se satisfait que 18 mois après sa validation, toutes les actions ont démarré et 57% des actions sont d'ores et déjà terminées, prouvant la très forte mobilisation de l'ensemble des acteurs.
Il signale qu'il sera amené à proposer et à prendre des initiatives pour améliorer la disponibilité de la ressource en eau (alimentation en eau et besoin de l'industrie) dans le souhait exprimé avec la présidente de région de développer l'industrie en prenant en compte la sobriété. Il évoque que les années de pénurie d'eau à venir devront être anticipées pour éviter des situations complexes pour l'ensemble de la population et des professionnels.

Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, rappelle au préfet que son prédécesseur avait souhaité que cette instance soit copilotée Etat/Région traduisant la bonne fluidité des relations dans la région entre les services de l'Etat et de la Région.
La multiplicité des acteurs et le côté stratégique de l'eau pour tous les secteurs d'activités fait que la mobilisation se doit d'être au rendez-vous. La coordination est la clef de l'efficacité.
Elle évoque la question de l'abreuvement du bétail qui est à l'ordre du jour en confirmant que la Région va continuer son soutien dans le cadre du PSN (Plan

Stratégique National) ainsi que pour les petits équipements dans le cadre de son règlement d'intervention. Elle annonce qu'à partir de 2025, des dossiers d'abreuvement plus nombreux seront soutenus car la révision des grilles de sélection est prévue pour pouvoir financer l'ensemble des agriculteurs.
Elle met en évidence le travail riche et concerté dans le cadre de la COP territoriale avec le sujet de l'eau qui était très présent. Notamment l'intérêt manifeste autour des paiements pour services environnementaux en direction des agriculteurs, éleveurs et forestiers qui déploient des pratiques de préservation de la ressource en eau et/ou de captation du carbone.
Elle s'engage à ne faire aucune coupe dans les budgets liés à la transition énergétique et écologique, l'eau sera donc préservée.

DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN EAU

Katy Pojer, cheffe du département eau et milieux aquatiques à la DREAL présente l'avancement de la déclinaison régionale du plan eau. 3 des 7 priorités sont ensuite évoquées :

- Le déploiement des projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE) présenté par Katy Pojer et Clothilde Maillot, chargée de mission ressource en eau à la Région Bourgogne-Franche-Comté, respectivement sur l'état d'avancement et les modalités d'accompagnement de la Région.
- La reconquête de la qualité des captages prioritaires - Claude Monnier, vice-président de la Communauté de Communes Sud Territoire (CCST), a fait part de son témoignage sur ce qu'a apporté la démarche l'Eau d'Ici à son territoire ainsi que les perspectives. Cette intervention était précédée d'une mise en contexte sur la thématique « captages prioritaires » par Katy Pojer.
- La sécurisation de l'abreuvement - Marie-Jeanne Fotré-Müller, directrice de la DRAAF, a rappelé les mesures agricoles du plan eau. Puis Christian Morel, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Christine Barbeau responsable du service évolution des pratiques agricoles à la Région ont fait état des dispositifs d'aide de la Région en matière d'abreuvement du bétail. Christian Morel souligne l'importance de travailler de manière collective sur le sujet avec l'ensemble des acteurs.

Échanges avec la salle

Benoit Vernier, chef du service espaces naturels, agricoles et forestiers au département du Doubs se dit prêt et à l'écoute pour travailler avec l'ensemble des partenaires à compter de 2025 sur l'amélioration possible de la coordination. Il rejoint l'approche de la conception des bâtiments agricoles qui se doivent d'intégrer le volet récupération d'eaux pluviales à usage agricole, les coûts étant moindres si ce volet est bien intégré dès le début dans le projet global.

Christophe Lime, élu de Grand Besançon Métropole souhaiterai un équilibre dans l'importance et la pression accordées à l'ensemble des pollutions. Il ne faut pas qu'il y

ait une focalisation sur l'eau avec des contraintes de plus en plus importantes au contraire des autres secteurs.
Il évoque les problèmes liés à la récupération de l'eau (le trop d'eau et le pas assez d'eau). Il demande des solutions économiques et pose les bases d'une réflexion concernant un cadre à définir pour l'utilisation des récupérateurs d'eau (par exemple uniquement en période de pénurie d'eau). Il aborde le problème de la qualité de l'eau et se questionne sur l'acceptabilité de la population sur l'augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement qui découlera des contraintes qu'auront les syndicats de l'eau dans les prochaines années.

Christian Morel répond que c'est pour cette raison que les syndicats d'eau ont été mis dans la boucle de l'abreuvement et du stockage d'eau et qu'il faut discuter ensemble des réserves dites stratégiques.

Frank David, vice-président du département du Jura, rappelle qu'aider à financer le stockage des eaux pluviales s'accompagne, en particulier lorsqu'il s'agit de l'abreuvement du bétail, d'aide à la potabilisation de l'eau. Il explique l'incompréhension du public concernant l'eau potable distribuée en raison de l'évolution de la dangerosité de certains métabolites.

Philippe Rouballay, président de la commission environnement de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie annonce la création d'un cluster autour des problèmes de l'eau. Il a pour vocation de travailler sur une approche globale sur le territoire car il est convaincu que c'est la clef du succès.

FINANCEMENTS

- Adoption des 12èmes programmes des agences de l'eau (2025-2030) - Marie Guenet, déléguée de l'agence de l'eau Seine-Normandie, Jean-Pierre Morvan, délégué de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et François Rollin, délégué de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, présentent les orientations stratégiques et financières des trois programmes d'interventions. Des exemples de projets emblématiques, qui sont des priorités du plan eau financées récemment sont présentés.
- Financements de la région Bourgogne-Franche-Comté - Stéphanie Modde, vice-présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté fait état des actions financées par la Région. Elle rappelle que cette dernière intervient principalement sur le grand cycle de l'eau. Antoine Werochowski, chargé de mission politique de l'eau expose les différentes actions soutenues. Plusieurs exemples d'actions notamment de travaux finalisés ou en cours sont présentés.

Échanges avec la salle

François Rollin explique que les agences de l'eau sont associées au Groupe Régional d'Adaptation au Changement Climatique (GRACC) et que sur le volet adaptation au changement climatique, il y a une action collégiale. Notamment, un cofinancement avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB), d'un appel à manifestation

d'intérêt pour accompagner une quinzaine de territoires régionaux dans la définition de stratégie d'adaptation.

Marie-Guite Dufay souligne qu'il est bien prévu, à partir de 2025 dans le cadre de la révision des grilles de sélection que les agences de l'eau soient associées aux financements des projets PSN, c'est une avancée supplémentaire.

Vincent Lavier, président de la chambre départemental d'agriculture de la Côte d'Or annonce que le monde agricole est extrêmement intéressé pour s'investir dans toutes les démarches évoquées ce jour. Il rappelle simplement qu'il faut tenir compte de plusieurs aspects pour arriver à répondre favorablement aux enjeux, notamment la sécurisation des modèles d'exploitations agricoles. En effet, dans la mesure où les risques encourus sont couverts pour partie, il y a globalement une bonne adhésion des agriculteurs sur ces projets. Certaines expériences montrent qu'on est capable de faire des choses sur les territoires. L'ensemble de la profession sera proactif dans toutes ces démarches.

CONCLUSION ET OUVERTURE

Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté se félicite des avancées constatées.

Paul Mourier, préfet de région, valorise le partenariat très étroit entre l'Etat et le conseil régional, le qualifiant de bonne méthode compte tenu de la complémentarité des actions.
Il retient que la ressource en eau doit se penser d'une manière globale, nationale voire internationale (Suisse) mais que la mise en œuvre est locale. C'est en étant en capacité de mobiliser tous les acteurs, les élus, les agriculteurs, les industriels qu'on y arrivera. Pour avancer, la contrainte n'est pas la solution au contraire de l'information, la pédagogie et des opérations gagnant-gagnant.
Il insiste sur les approches très locales, territorialisées associant l'ensemble des acteurs pour les embarquer dans des actions en sachant que les financements existent (Etat, Agence de l'eau, collectivités territoriales). Les financements ne manquent pas, tout comme les projets, il faut donc aller encore plus loin et mener des actions partout dans le territoire régional.
Il finit par une ouverture en matière de financement concernant le bassin Seine-Normandie. La métropole du Grand Paris, y compris dans la région Bourgogne-Franche-Comté, peut financer de manière massive des opérations sur les cours d'eau notamment le reméandrement qui possède une double vertu, la restauration de la biodiversité et la lutte contre les inondations.

Le préfet de région

Paul Mourier